

**Zeitschrift:** Freiburger Zeitschrift für Philosophie und Theologie = Revue philosophique et théologique de Fribourg = Rivista filosofica e teologica di Friburgo = Review of philosophy and theology of Fribourg

**Band:** 49 (2002)

**Heft:** 3

**Artikel:** Mobilitate viget : étude critique d'une édition des Essais

**Autor:** Babey, Emmanuel

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-760896>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

EMMANUEL BABEY

## Mobilitate viget

### Etude critique d'une édition des *Essais* \*

*Ou suivre le vent  
Ce que j'estime loisible,  
quand la raison ne guide plus.*

(III, 9 322 B)

#### *Introduction*

L'édition des *Essais* présentée dans la collection de la Pochothèque reprend la première publication posthume de cette œuvre, effectuée à Paris par Marie de Gournay et P. de Brach, chez le libraire l'Angelier en 1595. Elle consiste en l'édition de l'exemplaire Fol. Z. 1580 conservé à la Bibliothèque Nationale de France<sup>1</sup> tout en intégrant des «corrections supplémentaires» repéré dans d'autres exemplaires par R. Sayce (I. Pantin, EP, p. XXVI). Ce volume propose en plus d'une brève introduction de J. Céard et d'une note sur l'édition dûe à I. Pantin, un appendice grammatical réalisé par D. Bjaï et I. Pantin, ainsi qu' un index des noms propres, sans oublier un index des notions intitulé «Les pages du Sieur de Montaigne» qui avait initialement paru en 1602, «Marie de Gournay en désapprouvant l'initiative» (B. Boudou, EP, p. 713).

Avec ce travail, les éditeurs proposent deux nouveautés dans une volonté de rupture avec la tradition éditoriale des *Essais* au vingtième siècle. (1) Les *Essais* sont publiés dans la version que Marie de Gournay a donnée deux ans après la mort de leur auteur, alors que le siècle passé se basait sur un exemplaire comportant des corrections autographes de Montaigne comme base textuelle, l'exemplaire de Bordeaux. (2) Les éditeurs donnent à lire un

\* MICHEL DE MONTAIGNE, *Les Essais*, édition réalisée par Denis Bjaï, Bénédicte Boudou, Jean Céard et Isabelle Pantin, sous la direction de Jean Céard, Paris, 2001, La Pochothèque, Le Livre de Poche. – Pour simplifier, nous renvoyons à cette édition par le sigle EP. Lorsque nous citerons l'édition critique des *Essais* d'André Tournon [MONTAIGNE, *Les Essais*, éd. A. Tournon, Paris, 1997–1999 (Imprimerie Nationale)] nous utiliserons le sigle ET.

<sup>1</sup> I. PANTIN, EP, p. XXV.

texte sans les couches «A», «B», «C» qui dessinaient habituellement la stratigraphie de la pensée de Montaigne<sup>2</sup>.

Ces deux points méritent une analyse critique. Nous les traiterons successivement.

I. Dans un premier temps, une attention toute spéciale sera portée à l'option problématique de prendre le texte de 1595 pour base d'une édition moderne des *Essais*. Nous donne-t-il un meilleur aperçu du bougé dans la langue et dans la pensée que met en mouvement l'écriture et la philosophie de l'essai? Nous proposons une réponse en deux temps. Nous nous interrogerons d'abord sur la fiabilité proprement textuelle, philologique de cette édition en analysant le stemma et les variantes. Ensuite, nous examinerons deux arguments décisifs contre cette édition : (a) le déplacement de l'essai 14 du livre I qui change la structure de ce livre et partant, le sens de tout le texte et (b) le problème des majuscules de scansion, invention singulière de Montaigne que l'édition de Gournay ne respecte pas intégralement, comme toutes les éditions précédant celle d'A. Tournon, d'ailleurs.

II. Quant à la suppression des couches, elle sera envisagée dans son rapport à l'appauvrissement du sens qu'elle induit dans l'appréciation des *Essais*. La philosophie de l'essai que Montaigne met à l'œuvre dans son livre n'est-elle pas liée aux marques textuelles qui inscrivent dans la marge du texte, le mouvement de la pensée?

La tripartition de l'œuvre induite par les trois couches<sup>3</sup> a été reprise tout au long du vingtième siècle. Peut-on, pour autant, en parler comme de «la sacro-sainte distinction des couches «A», «B» et «C»» (I. Pantin, EP, p. XXVII)? Oui, si cette inscription du temps dans le corps de l'œuvre procédait de quelque fantasque imagination d'éditeurs. Oui, si le texte est ainsi découpé en un geste de lèse-majesté qui confine à l'arbitraire.

Nous nous demanderons donc – à contrepied – si la suppression des couches tend à anémier la vigueur des *Essais*. En un mot: sont-elles *constitantes* au texte? En l'espèce, la réponse se dessine en creux de la question, car

«je ne trouve pas bon d'enfermer ainsi la puissance divine sous les lois de notre parole. (...) Notre parler a ses faiblesses et ses défauts. (...) Combien de querelles et combien importantes a produit au monde le doute du sens de cette syllabe: *Hoc!* (b) Prenons la clause que la logique même nous présentera pour la plus claire. Si vous dites «Il fait beau temps», et que vous dissiez vérité, il fait donc beau temps. Voilà pas une forme de parler certaine? Encore nous trompera-elle · Qu'il soit ainsi, suivons l'exemple: Si

<sup>2</sup> Pour savoir à quels éditions correspondent ces sigles, cf. le tableau ci-dessous.

<sup>3</sup> En fait, il y en a quatre, comme le signale fort justement ET qui ajoute une distinction «A<sub>2</sub>» pour marquer le texte de 1582. Par ailleurs, A. Tournon n'inclut pas les couches dans le texte de Montaigne, mais dans la marge.

vous dites «Je mens», et que vous disiez vrai, vous mentez donc» (II, 12 *Apologie de Raimon Sebon* 312 AB)<sup>4</sup>.

Selon le paradoxe auquel Montaigne fait allusion, il est cocasse de constater que dans le même geste de leur virulente condamnation, les éditeurs se donnent la possibilité de recourir parfois à cette lecture génétique dans leur appareil de notes, ouvrant ainsi une brèche fatale dans leur argumentation (I. Pantin, EP, p. XXVI). On voit déjà pointer le légitime sens critique d'un lecteur qui se demandera: «pourquoi souligner ici le moment de l'écriture et point là?». Qui décide de l'importance d'un ajout? L'indiscutable toute-puissance des éditeurs?

Mais, trêve de théologie, pour autant que «la forme modifie le contenu» (P. Desan)<sup>5</sup>, la démarche de pensée, mais aussi inséparablement d'écriture de Montaigne, n'est peut-être plus tout à fait la même, avec ou sans l'inscription des moments de l'écriture de tel ou tel passage. C'est pourquoi, nous nous interrogerons, dans cette partie, sur le sens d'une démarche philosophique inséparable de l'affirmation d'un devenir de la pensée répercuté dans les modifications incessantes du texte.

### I. Problèmes de philologie

#### 1. Le prétendu privilège de l'édition de 1595

##### *Un peu d'histoire*

Avant tout, il nous paraît fondamental de replacer l'édition de Marie de Gournay dans son contexte éditorial. Aussi, pour bien comprendre la situation, proposons-nous un résumé sous forme de tableau que nous développerons ensuite.

<i>Sigles</i>	<i>Date</i>	<i>Auteur(e)</i>	<i>Description</i>	<i>Source</i> <sup>6</sup>
A	1580	Montaigne	Première édition	
A <sub>2</sub>	1582	Montaigne	1580 + modifications	
X	1587		1582	

<sup>4</sup> Nous citons les *Essais* selon ET en indiquant le numéro de l'essai précédé du livre et suivi du numéro de la page et de la couche de texte correspondante. Au risque d'allonger démesurément cet article, nous tenons à citer sinon intégralement, du moins longuement les passages de Montaigne, car dans les *Essais*, le contexte est primordial. En outre, la langue est si belle qu'il serait dommage de s'en priver.

<sup>5</sup> DESAN P., «Marie de Gournay et le travail éditorial des *Essais* entre 1595 et 1635», p. 79, in: TETEL M. (éd.) Montaigne et Marie de Gournay, (Actes du colloque international de Duke 31 mars–1<sup>er</sup> avril 1995) Paris, H. Champion, 1997.

<sup>6</sup> Pour les éditions du vivant de Montaigne, aucun manuscrit n'a été retrouvé.

B	1588	Montaigne	1582 + 600 modifications + le troisième livre	
C= (E.B)	1592	Montaigne	1588 + des milliers de modifications	1588 + corrections autographes de Montaigne portées sur un exemplaire appelé exemplaire de Bordeaux (E.B)
95	1595	M. de Gournay	1588 «augmenté de plus d'un tiers» <sup>7</sup>	inconnue
98	1598	M. de G.	1595 corrigé	95 + E.B ou autre copie inconnue
00	1600	M. de G.	98 modifié <sup>8</sup>	inconnue <sup>9</sup>
02	1602	M. de G.	00 modifié	inconnue
04	1604	M. de G.	02 modifié	inconnue
11	1611	M. de G.	etc...	etc...
17	1617	M. de G.		
25	1625	M. de G.		
35	1635	M. de G.		

Ce tableau fait apparaître directement le nœud gordien de notre problème. Le dernier état du texte sur lequel Montaigne a exercé son influence est à *notre connaissance* l'exemplaire de Bordeaux, soit cet exemplaire de 1588 truffé d'échos de nouvelles lectures, d'ajouts divers, tant syntaxiques, sémantiques que conceptuels qui renouvellent sa pensée et sa scansion<sup>10</sup>. Nous ne connaissons en revanche aucun document, exemplaire ou feuillets qui puisse constituer le manuscrit de Marie de Gournay. Si E.B lui avait tenu lieu de manuscrit, il eût fallu supputer la mauvaise foi, l'incompétence ou plus simplement le libertinage éditorial de Marie de Gournay pour expliquer les nombreuses différences entre l'exemplaire autographe et l'édition de 1595.

<sup>7</sup> Comme le précise le sous-titre.

<sup>8</sup> Pour tout ce qui suit, nous nous basons sur l'étude de BLUM C., «Les principes et la pratique: Marie de Gournay éditrice des *Essais*», in: ARNOUD J.-C. (éd.) Marie de Gournay et l'édition 1595 des *Essais* de Montaigne, Paris, H. Champion, 1996, pp. 25–38, notamment pp. 29sq.

<sup>9</sup> Dans l'analyse des *Essais* I, 20 et II, 17 à travers les éditions Gournay, C. Blum note: «Les variantes se renouvelant d'une édition à l'autre dans une proportion de 50 % sans que nous soyons en mesure de dire pour l'instant si Mlle de Gournay prend comme édition de référence l'édition de 1595 ou bien celle de 1598, ou l'édition précédente (par exemple 1602 pour 1604) ou plusieurs à la fois» (*op.cit.* note 8, p. 31).

<sup>10</sup> Cet exemplaire compte aussi quelques annotations de la main de M. de Gournay, trois pour être précis fol 42<sup>v</sup>, 47<sup>r</sup> et 290<sup>v</sup> comme le rapportent MASKELL D. & SAYCE R, *A Descriptive Bibliography of Montaigne's Essais 1580–1700*, London, 1988, (The modern Humanities research Association), p. 17.

Dans ce flot d'inconues, nous savons par contre que, de son vivant, Montaigne avait fait paraître quatre éditions successives de son œuvre. «Mes premières publications furent l'an 1580» (III, 9 *De la vanité* 277 B). L'édition suivante, en 1582, comporte des nouveautés «pas peu significatives» (F. Garavini)<sup>11</sup>. Alors qu'en 1587, la nouvelle édition ne semble pas avoir été relue par Montaigne, celle de 1588 apporte quelques six cent additions et enfle l'œuvre d'un troisième livre. Il meurt quatre ans plus tard, le 13 septembre 1592. Or, jusqu'à sa mort, l'œuvre ne cesse de s'enrichir de multiples variations, comme en témoigne l'E.B. La première édition des *Essais* à tenter de les intégrer, sera publiée en 1595. C'est pourquoi, on tient généralement qu'elle constitue la première édition intégrale des *Essais*. Toutefois, au vu de ce qui précède, on peut légitimement se demander comment défendre l'option éditoriale qui consiste à prendre pour base d'une édition, le texte de 95.

#### *Le stemma*

Se poser cette question revient à s'interroger sur le stemma des éditions de 1595 qui n'est pas évoqué dans l'édition de la Pochotèque.

G. Abel propose la thèse suivante: «Admettons que Mlle de Gournay soit restée fidèle aux sources (...) et d'autre part, qu'elle ait eu connaissance de l'exemplaire de Bordeaux: c'est donc *l'exemplaire d'Anvers* qui est le plus proche des manuscrits que Marie de Gournay a reçus après la mort de son père [Montaigne]» (p. 127)<sup>12</sup>.

Si l'on désire se servir de 95 comme texte authentique, il faut invalider une prémisse du raisonnement cité ci-dessus. C'est pourquoi, les défenseurs de 95 proposent que M. de Gournay n'a pas eu accès à l'E.B, mais à une autre copie d'E.B, comme le montre le schéma du stemma proposé par M. Simonin<sup>13</sup> (p. 128<sup>14</sup>):

<sup>11</sup> GARAVINI F., *Monstres et chimères*, Paris, 1993, (H. Champion), trad. I. PICON, p. 82.

<sup>12</sup> ABEL G. «Juste Lipse et Marie de Gournay. Autour de l'Exemplaire d'Anvers des *Essais* de Montaigne», in: *Bibliothèque d'Humanisme et de Renaissance*, XXV, 1973, pp. 117–129. L'exemplaire d'Anvers consiste en l'édition de 95 corrigé de la main de M. de Gournay.

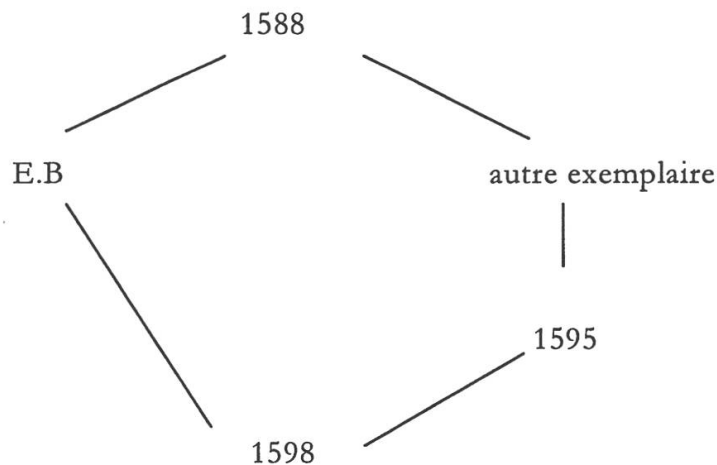
<sup>13</sup> SIMONIN M. «L'exemplaire et l'édition posthume», in: *Bulletin de la Société des Amis de Montaigne (BSAM)*, janvier–juin, VIII<sup>e</sup> série, 17–18, Paris, 2000, pp. 121–129.

<sup>14</sup> La graphie exacte du schéma de M. Simonin est la suivante:

> E.B

1588 [ > 1598

> autre exemplaire > 1595



Or, cette hypothèse n'est étayée par aucun fait décisif, mais seulement par une intention de charité à l'égard de Gournay.

Ce schéma confirme en outre la thèse d'Abel. Qu'en raison des marges surchargées de l'E.B, Montaigne ait fait exécuter une copie qui, ensuite, aurait été transmise à Marie; qu'à cette occasion, Montaigne opère encore quelques ajustements, ne change absolument rien au fait que 98 est supérieure à 95 dans une optique philologique, car elle intégrerait les corrections que Marie eût pu effectuer en consultant l'exemplaire de Bordeaux ou d'autres papiers manuscrits lors de son séjour à Montaigne. La prise de position au sujet du stemma nous fait penser aux débats sur le scepticisme au temps de Descartes. Les différences entre les perceptions permettent-elles d'invalider toute connaissance certaine? Ou au contraire, en déplaçant l'accent de la pensée, les ressemblances, les convergences entre les sensations sont-elles plus importantes que les divergences? On peut traduire mot à mot les termes de ce débat à celui qui nous occupe.

Les convergences entre E.B et 95 sont-elles plus importantes que leurs divergences? Les défenseurs de l'édition de M. de Gournay mettent l'accent sur les accords entre les deux exemplaires pour en inférer la légitimité. Partant, ils doivent aussi minimiser les différences ou les résorber en les parant du sceau de l'autorité de Montaigne, sinon leur position devient impossible. C'est pourquoi, ils supputent que, de son vivant, Montaigne avait recopié ou fait recopier avec l'aide de P. de Brach ou un secrétaire, les additions de l'E.B. Toujours est-il que nous ne disposons d'aucune preuve de cette allégation. En outre, comme l'affirme M. Simonin<sup>15</sup> (p. 44): «EB est à la fois antérieur à la copie modèle de 95, et l'espace où Michel ajoute et corrige jusqu'à la fin». Nous retrouvons tous les ingrédients dans le scénario donné: «nous croyons donc qu'une mise au net a eu lieu peu de temps avant la mort

<sup>15</sup> SIMONIN M. «Aux sources de l'édition de 1595», in: TETEL M. (éd.) Montaigne et Marie de Gournay, *op.cit.* note 5, pp. 7-51.

qu'à la fin». Nous retrouvons tous les ingrédients dans le scénario donné: «nous croyons donc qu'une mise au net a eu lieu peu de temps avant la mort de Montaigne mais non si près toutefois de cette mort, que l'auteur n'ait eu le temps de porter encore sur EB des corrections qui ne sont pas enregistrées dans la sauvegarde (cas des rencontres entre 88 et 95). A l'opposé, lors de la mise au net d'EB dans la copie modèle de 95 sont ajoutés des passages absents d'EB. Soulignons à propos de ces dernières différences que loin d'affaiblir l'autorité de 95, elles la fortifieraient plutôt. Qui ne sait qu'au cours de cet exercice, si l'auteur y participe en personne, il ne manquera pas de le mettre à profit pour poursuivre, voire parfaire le travail dont les marges portent éloquent témoignage?» (p. 44–45). Qui ne sait, si l'on en croit Simonin ?

Pour suivre Montaigne, est-ce excessif d'affirmer que c'est folie de rapporter le vrai et le faux à nos humaines capacités? Confine-t-on à l'insolence en observant que cette citation touche au registre de la confession de foi («nous croyons») et qu'elle se termine par une question loin d'être rhétorique et qui résume le nerf de l'hypothèse? Peut-on s'en tenir aux faits ou, pour subvertir philologiquement la formule de Montaigne, au que sais-je?

#### *Les variantes*

L'analyse des variantes permet-elle de trouver une solution? Les éditeurs ont choisi d'éditer un exemplaire (fol Z 1580) sans variantes visibles. Ou plutôt, les éditeurs, par la plume d'I. Pantin, déclarent intégrer les corrections relevées par R. Sayce<sup>16</sup> dans leur texte «sans les indiquer en note puisqu'elles appartiennent indiscutablement à notre édition [sic!]» (EP p. XXVI). Comme ils le souhaitent, nous ne discuterons pas de l'incorporation de ces variantes, mais nous nous interrogerons sur quelques-unes que Sayce relève et qui ne sont ni intégrées, ni mentionnées dans l'apparat critique. En effet, ces changements affectent des parties cruciales de l'œuvre, car ils portent sur le sous-titre, la préface, la disparition de l'épigraphe ou encore les modifications de l'avis *Au Lecteur*, qui ouvre, après l'épigraphe, une seconde fois le livre. Ces variations nous paraissent suffisamment décisives pour pouvoir délaissé les problèmes d'orthographe et de ponctuation qui constituent un abîme sans fin de conjecture – et de variantes –, surtout au niveau de l'orthographe<sup>17</sup>. Ces variantes sont reprises, dans l'analyse de Sayce, de l'article de G. Abel<sup>18</sup> qui propose d'évaluer la démarche éditoriale de Gournay à travers sa correspondance avec Juste Lipse, le célèbre humaniste des Pays-Bas et par l'ana-

<sup>16</sup> SAYCE R. «L'édition des *Essais* de Montaigne de 1595», in: *Bibliothèque d'Humanisme et de Renaissance*, XXXVI, 1974, pp. 115–141.

<sup>17</sup> Cf. M. SIMONIN «L'exemplaire ...», *op.cit.* note 13, p. 124 avec la réponse d'A. TOURNON «Réponse d'A. Tournon», in: *BSAM*, janvier-juin, VIII<sup>e</sup> série, 17–18, pp. 129–131, notamment p. 129.

<sup>18</sup> *Op.cit.* note 12.

lyse d'un exemplaire comportant des corrections manuscrites de la main de notre éditrice (l'exemplaire d'Anvers I).

Juste Lipse et M. de Gournay échangent six lettres en tout, chacun en écrivant trois. Si une première lettre est publiée par Juste Lipse en 1589 et donnera tout de suite une certaine célébrité à M. de Gournay, les cinq autres lettres s'échangent du 25 avril 1593 au 5 mai 1597 (Abel, n. 8, p. 118)<sup>19</sup>. Cette correspondance est extrêmement importante pour saisir la personnalité de Marie<sup>20</sup>. Deux lettres de Marie (2 mai 1596 et 15 novembre 1596) écrites depuis le château de Montaigne nous renseignent sur l'appréciation de l'édition de 95. Dans la lettre du 2 mai, dans un geste fort peu conforme à l'esprit des *Essais* (cf. III, 2 *Du repentir*), elle se repent de sa préface: «j'ai fait une préface sur ce livre-là, dont je me repends». Elle s'empresse ensuite de prier Juste Lipse de veiller à ce que les imprimeurs de son pays prennent garde ne pas l'insérer dans une publication des *Essais* au cas où ils voudraient «d'aventure» les imprimer<sup>21</sup>. Elle insiste dans la lettre du 15 novembre qui est accompagnée de trois exemplaires, elle «serait très marrie qu'ils [les *Essais*] se réimpriment sur ce modèle [1595]» (Abel, p. 119). Si elle offre un exemplaire à Juste (deux ans après la première publication!), elle le prie en outre d'envoyer un exemplaire à Bâle et un autre à Strasbourg «aux plus fameuses imprimeries: afin que s'il leur prend envie de les imprimer, ils aient de quoi le faire sûrement, ayant corrigé ces exemplaires de ma main propre (avec un soin extrême)» (*ib.*). Si le livre peut se parer d'une recommandation de l'un des intellectuels les plus fameux de l'époque, pourquoi ne serait-il pas diffusé hors de la France? On voit que Marie agit en parfaite agente littéraire tout en prenant le soin extrême d'une correction manuelle. Nous n'avons cependant aucune trace directe de ces trois exemplaires (Abel,

<sup>19</sup> Pour rendre à César ce qui lui appartient, ces lettres peuvent se lire in J.-F. PAYEN, Recherches sur Michel de Montaigne, *Bulletin du Bibliophile* 15 (1862), pp. 1297sq., cité par Abel n. 8, p. 118. Et de façon beaucoup plus accessible, on peut les consulter, in: O. MILLET, La première réception des *Essais* de Montaigne (1580–1640), Paris, 1995, (H. Champion) ou dans l'édition de E. DEZON-JONES, Fragments d'un discours féminin/Marie de Gournay, Paris, 1988, (J. Corti) pp. 186–193.

<sup>20</sup> G. NAKAM «Marie le Jars de Gournay, «fille d'alliance» de Montaigne (1565–1645)», in: ARNOULD J.-C. (éd.), Marie de Gournay et l'édition de 1595, (Actes du colloque organisé par la Société Internationale des Amis de Montaigne les 9 et 10 juin 1995, en Sorbonne) Paris 1996, pp. 12–21 donne un bref et excellent aperçu de la personnalité de Marie le Jars de Gournay que l'on peut compléter par M. ILSEY, A Daughter of the Renaissance: Marie de Gournay: Her Life and Works, The Hague, 1963 (Mouton) et E. DEZON-JONES, *op.cit.* note 18. L'édition critique de l'œuvre de Marie de GOURNAY, Les avis, ou, les Presens de la Demoiselle de Gournay 1641, peut se lire dans l'édition dirigée par J.-P. BEAULIEU et H. FOURNIER, Amsterdam, 1997, Rodopi, volume I. C'est dans ce volume que l'on trouve les textes féministes: Grief des Dames (pp. 384–389) et Egalité des hommes & des femmes (pp. 295–310).

<sup>21</sup> La lettre dans l'orthographe original se lit in ABEL, p. 118. Je modernise.

p. 127)<sup>22</sup>. Cet échange nous montre qu'à peine la première impression des *Essais* effectuée, Marie complète la feuille d'Errata qui suivait sa préface, et effectue deux séries de corrections manuscrites<sup>23</sup>. Les corrections sont effectuées lors d'un séjour au château de Montaigne. Sur quelle base? C'est ici que l'E.B fait son apparition. Marie aurait consulté cet exemplaire, ou une copie inconnue à ce jour<sup>24</sup>, pour s'aider dans ses corrections.

Mais voyons rapidement de plus près les corrections effectuées par M. de Gournay.

#### *La préface*

Editer la préface de Marie de Gournay en préambule aux *Essais* pose un problème. Est-il aussi besoin de souligner la repentancesymbolisée par ces «huit ou dix feuilles coupées: c'était une préface ...» (Lettre à Juste, 25 novembre 1596)<sup>25</sup>, qui figurent pourtant en tête de notre édition? Même si Marie refuse de la faire paraître comme préambule au texte de Montaigne, elle l'imprime quand même dans ses *Œuvres* en 1599, avant de l'intégrer à nouveau à son édition des *Essais* en 1611. Pourquoi intégrer les corrections manuscrites à l'édition de 1595 et non le reniement de la préface qui est aussi un geste de correction?

#### *L'avis «Au Lecteur»*

En outre, un coup d'œil au texte capital qui ouvre le recueil: *Au Lecteur* montre bien des divergences que les corrections s'efforcent de gommer<sup>26</sup>. L'édition de la Pochothèque ne les signale pas<sup>27</sup>, mis à part le changement de date de ce texte qui constitue un élément important de l'analyse des *Essais* puisqu'elle marque la naissance à l'écriture de Montaigne. Une simple lecture comparative de ces quelques lignes montre que les corrections trouvent leur source dans l'exemplaire de Bordeaux ou une autre copie. Marie corrige dans le sens d'E.B à trois exceptions près. Dans l'un des trois cas (démarche pour marche), le texte 95 est modifié conformément à l'E.B avant que la correction ne soit biffée et qu'une dissension apparaisse. Est-ce suffisant pour établir la présence d'autres feuillets manuscrits que l'E.B à Montaigne (Sayce, p. 133) ? La réponse à cette question dépend de l'appréciation du

<sup>22</sup> Mais peut-être en existe-t-il une trace indirecte. En effet, Sayce (p. 133) indique comme hypothèse tendant à expliquer le fait que l'impression 1595 de «Lyon (ou Genève)» qui contient un texte de la préface modifié manuscritement par M. de Gournay, un éventuel emprunt à «l'un des exemplaires envoyés aux imprimeurs».

<sup>23</sup> Pour la deuxième série, SAYCE, p. 133.

<sup>24</sup> Cette hypothèse est nécessaire aux défenseurs du travail de M. de Gournay pour expliquer les différences entre E.B et 98.

<sup>25</sup> ABEL, p. 119.

<sup>26</sup> Voir la liste des corrections chez ABEL, p. 121–2 et la reproduction du texte corrigé en regard de la p. 128.

<sup>27</sup> Alors que Sayce les mentionne p. 133: «La préface «Au Lecteur», elle aussi a été corrigée. Il n'est pas nécessaire après M. Abel d'étudier les corrections en détail».

travail éditorial de Gournay. C. Blum<sup>28</sup> établit en effet que Marie corrige par endroits la langue des *Essais*, en comparant les neuf éditions sur lesquels elle exerça directement son autorité. Qu'en fut-il exactement? Nous ne le saurons sans doute jamais faute de preuves matérielles. Toujours est-il que pour l'exemple précis qui nous occupe, le remplacement de «marche» par «démarche», on peut sans forcer l'analyse faire écho à la démonstration de Blum: «marche» ne renvoie-t-il pas explicitement à l'épigraphe: «viresque acquirit eundo»?

*L'épigraphe et le sous-titre*

«On sait que l'épigraphe a été imprimée pour la première fois dans l'édition de 1598» (Sayce, p. 132). C'est pourquoi, peut-être, notre édition ne la publie pas. Toutefois, comme l'étude de G. Abel (p.127) le montre et comme Sayce le rappelle lui-même (*ib.*), il se trouve sur le frontispice de l'exemplaire Anvers 1 à la place du sous-titre biffé: «EDITION NOUVELLE TROUVEE APRES le décès de l'Auteur, revue et augmentée par lui d'un tiers plus qu'aux précédentes impressions»<sup>29</sup>. Désormais, la page porte l'épigraphe: «Viresq; acquirit eundo». On lit dans l'E.B un latin sans abréviation: «Viresque acquirit eundo». Cette moitié de vers provient de l'*Enéide* IV, 175. «Et il accroît ses ressources en progressant» (ET). «Et la marche accroît ses forces» (A. Belle-sort)<sup>30</sup>. Au fil du chemin sans arrêter jamais la marche, les forces, les ressources grandissent. Elles se nourrissent du mouvement. Elles revendiquent l'errance, les sauts et les gambades d'une promenade fantaisiste dans les terrains vagues de la pensée. Cette brève citation qui sonne comme une devise, ne donne-t-elle pas le ton juste de ce que vont être les «*Essais*» d'un esprit et d'un corps, toujours en recherche, ne s'arrêtant à aucune certitude?

Supprimer cet épigraphe revient juste à se priver de la clé de lecture des *Essais*. Loin d'être accablé par les remords de l'errance, les tourments d'une route certaine qui se dérobe, l'homme vit; plus même, il augmente ses forces en allant, en suivant le fil parfois tordu de ses expériences qui ne demandent aucun blanc-seing à la raison, à la morale ou à la religion. L'homme ne marche pas une carte à la main, mais il dessine par l'écriture de ses humaines fantaisies, la cartographie d'une nouvelle pensée qui ne promet aucune direction, ni chemin sûr, mais qui invente à faire soi-même l'expérience du chemin, d'une vie hors des sentiers battus.

«Je propose les fantaisies humaines et miennes, simplement comme humaines fantaisies · et séparément considérées · Non comme arrêtées et

<sup>28</sup> C. BLUM, *Les principes et la pratique*, *op.cit.* note 8, p. 36.

<sup>29</sup> Or, comme Marie se trouvait à Montaigne où elle a vraisemblablement pris connaissance de l'E.B ou d'une copie restée au château, doit-on inférer que ce sous-titre ne correspondait plus à la situation présente? Cet exemplaire destitue-t-il la prétention d'authenticité de l'édition 95 dont le sous-titre porte directement la trace?

<sup>30</sup> Trad. des Belles-Lettres.

réglées par l'ordonnance céleste incapables de doute et d'altercation» (I, 56 *Des prières* 505 C)<sup>31</sup>.

### *Conclusion*

Vouloir prendre le texte de 1595 comme texte de base d'une édition des *Essais* pose plusieurs problèmes difficilement solubles. Nous ne connaissons pas le manuscrit de l'édition 95. Il faudrait en outre commencer par justifier l'éviction d'E.B, dernier état du texte connu et contrôlé par Montaigne. De plus, pourquoi privilégier l'édition 95 plutôt que celle de 1621 ou de 1635, par exemple, qui ont joui longtemps d'un certain prestige (Blum, *Les principes et la pratique*, p. 30) ?

Quant aux variantes, la conclusion de l'article de R. Sayce, consacré à leur examen dans une quarantaine d'exemplaires de 95, suffit à nous mettre en garde : «Ce qui ressort (...), c'est tout d'abord l'extrême complexité de l'histoire de cette édition. Je doute fort qu'il y ait deux exemplaires exactement pareils; il est donc souvent imprudent de dire que la leçon de 1595 est ceci ou cela (il faut répéter que je ne crois pas avoir épuisé toutes les variantes, surtout dans les corrections sous presse)» (p. 140)<sup>32</sup>. Nous l'avons dit:

1. Marie corrige ou fait corriger les exemplaires qu'elle envoie à Lipse mais aussi à «Plantinus» (lettre 25.11. 1596) dont l'exemplaire est justement celui d'Anvers 1. Ces corrections portent certes sur des détails; pour être ténues, elles n'en sont pas pour autant insignifiantes. Leur portée signifiante demeure essentielle pour comprendre l'œuvre au vu de l'importance structurale des textes retouchés: sous-titre, épigraphe, *Au Lecteur*.

2. La préface de Marie de Gournay est supprimée. Pris dans leur affolante nudité, ces deux faits renforcent le doute sur l'opportunité d'éditer 95.

### *2. L'importance de l'ordre des essais et de la graphie*

Après ces longues considérations destinées à nous faire sentir l'enjeu d'une édition critique de 95 et au cas où l'on penserait que le raisonnement précédent est digne des plus hautes arguties des philologues, nous désirons main-

<sup>31</sup> «Je propose les fantaisies humaines et miennes, simplement comme humaines fantaisies, et séparément considérées: non comme arrêtées et réglées par l'ordonnance céleste, incapable de doute et d'altération» (EP p. 523). La disparition du pluriel de l'adjectif «incapable» est une des ces innombrables différences de détail qui peuvent faire varier l'interprétation de la pensée de Montaigne. A plus forte raison dans un passage pareil qui constitue un point névralgique de cette nouvelle manière philosophique inventée par Montaigne et qui tient dans l'affirmation du doute. A plus forte raison dans un passage qui renforce le palimpseste de PLUTARQUE (*De E apud Delphos*) qui conclut l'*Apologie de Raimon Sebon* (II, 12)

<sup>32</sup> On trouve en page 141 l'ensemble des exemplaires consultés par Sayce dont notre f° Z 1580, l'un des cinq exemplaires dont dispose la BnF.

tenant attirer l'attention de notre vaillant lecteur sur deux points qui marquent une différence faramineuse entre E.B et 95. La première différence que nous étudierons, marque un changement dans l'architecture des *Essais* et donc dans sa signification pour autant que l'on pense que la structure d'un texte possède une certaine signification. Quant à la seconde, elle concerne les majuscules et elle constitue la preuve décisive qu'une édition destinée à fournir un support de lecture au travail interprétatif des *Essais*, ne peut prendre pour base 95. Nous désirons concentrer notre attention sur ces deux points, car ils portent directement sur le sens même du texte en question. Parfois, comme le savaient les stoïciens, le sens peut être l'indice de la vérité.

## II. Ordre des essais

Le premier problème concerne le déplacement de l'essai 14 du livre I qui devient 40 dans l'édition de 95, comme d'ailleurs dans toutes les éditions de Gournay. Ceux qui défendent ces éditions avec une ferveur qui tourne parfois à l'acharnement, ne trouvent aucune explication à ce changement qui invalide pourtant totalement le sens du livre I. Ce déplacement empêche le lecteur d'accompagner Montaigne dans son effort de mémoire à l'ami disparu, source première de la volonté de témoigner et de «mettre en rôle» les «chimères et les monstres fantasques» enfantés par son esprit, «faisant le cheval échappé» (I, 8 *De l'oisiveté* 84 A).

Montaigne n'a jamais touché à l'agencement de son texte au cours des quatre éditions parues de son vivant. L'E.B ne porte en outre aucune trace qui justifierait ce changement. Même les défenseurs du travail éditorial de Marie sont dépourvus d'explication, «rien ne permet d'expliquer de façon définitive cette migration du chapitre 14»<sup>33</sup>. «L'énigme de ce changement reste entière» (Sayce, p. 119). Sans tomber dans la vulgate structuraliste, ce changement défigure le livre I à deux niveaux.

Premièrement, les *Essais* 39, 40 et 41 forment au sein du livre I une suite dont découle une certaine cohérence logique qui engage le sens même de la démarche de Montaigne: ne recherche-t-il pas une vaine gloire en faisant étalage de sa vie?

Deuxièmement, le déplacement de l'essai 14 change le centre du livre. En effet, dans la configuration voulue par Montaigne, le centre du livre est formé par l'essai 29<sup>34</sup>. Or, faire de cet essai le centre du livre n'est pas dénué de sens, car il se caractérise par une absence double, celle du *Discours de la servitude volontaire* (*Contr'un*) d'une part et celle des sonnets de La Boétie, d'autre part. On sait par ailleurs l'impulsion donnée au projet de Montaigne par

<sup>33</sup> P. DESAN, Marie de Gournay et le travail éditorial, *op.cit.* note 5, p. 83.

<sup>34</sup> Le premier livre comptant 57 *Essais* (ou chapitres), l'essai 29 en figure le centre.

la mort de cet ami<sup>35</sup>. Mais comme dans une autre histoire, le tombeau est vide. Si les *Essais* commencent comme un monument funéraire, ils deviennent un souffle de vie. Le livre se construit dès lors sur un centre vide qui accuse ainsi le morcellement hybride des propos décousus qui forment les *Essais* qu'a voulu et pensé Montaigne. En effet, l'essai I, 28 *De l'amitié* qui porte sur La Boétie s'ouvre ainsi:

«Considérant la conduite de la besogne d'un peintre que j'ai, il m'a pris l'envie de l'ensuivre. Il choisit le plus bel endroit et milieu de chaque paroi, pour y élaborer un tableau de toute sa suffisance · Et le vide tout autour, il le remplit de crottesques, qui sont peintures fantasques, n'ayant grâce qu'en la variété et étrangeté. Que sont-ce ici aussi à la vérité que crottesques et corps monstrueux, rapiécés de divers membres, sans certaine figure, n'ayant ordre, suite ni proportion que fortuite?» (I, 28 310 A).

Tout le programme des *Essais* est là: affirmation corrélée du doute, du fragment et de la fortune (incertaine figure, désordre, proportion fortuite), propos générés par la fantaisie dont l'affirmation se fait grâce à la multiplicité et la différence (variété et étrangeté). Toutefois, alors que jusqu'en 1588, ce projet pouvait trouver sa justification dans une fonction d'ornement du centre, «le plus bel endroit», Montaigne supprime le centre ou mieux, l'évide, et le dernier état des *Essais* accuse encore plus la légitimité de son propos centré sur l'affirmation du changement. Le projet de l'essai devient autonome, l'affirmation du mouvement produit sa propre loi et on ne peut désormais plus la rattacher à une norme ou un but qui en fixe la direction ou l'allure.

En déplaçant cet essai, Marie de Gournay supprime et le sens de l'ouverture *De l'amitié* et la portée de l'éviction du centre. C'est désormais *De la modération* (I, 30) qui en constitue le centre. De la sorte, elle dévoie la recherche propre de Montaigne et elle trahit l'impulsion première: le dialogue avec l'ami disparu. Une impérieuse jalousie lui imposait-elle ce changement de paradigme, elle qui est des *Essais* «de bon tuteur, j'ose me vanter, qu'il ne lui en fallait, pour son bien, nul autre que moi: mon affection suppléant à mon incapacité» (EP, Préface, p. 49)? Peut-être. Toujours est-il que, selon le biographe de Montaigne D. Frame, «dans les dernières années de sa vie, Montaigne va inlassablement rechercher un ami. Marie de Gournay qui, en 1588, devint sa «fille d'alliance», fut une amie bienvenue, mais elle ne remplaçait pas La Boétie» (p. 92)<sup>36</sup>. C'est une autre manière de dire que rien ne peut remplacer le vide autour duquel se bâtit le premier livre des *Essais*.

<sup>35</sup> STAROBINSKI J. Montaigne en mouvement [1982], Paris, 1993, 2<sup>e</sup> éd. revue et corrigée (Folio *Essais*), p. 82sq.

<sup>36</sup> FRAME D. Montaigne, une vie, une œuvre 1533–1592 [1965], Paris, 1994 (H. Champion), trad. J.-C. ARNOULD, N. DAUVOIS et P. EICHEL, avec la collaboration de C. BLUM, M. MEIJER et A. TOURNON.

Le livre est décentré, édifié sur un vide qui affirme le 'crottesque' où seul compte l'essai de se connaître,

«(a) Mais quel que je me fasse connaître, pourvu que je me fasse connaître tel que je suis, je fais mon effet. Et, si ne m'excuse pas, d'oser mettre par écrit des propos si bas et frivoles que ceux-ci. (c) La bassesse du sujet m'y contraint. Qu'on accuse si on veut mon projet, mais mon progrès, non. (a) Tant y a que sans l'avertissement d'autrui je vois assez le peu que tout ceci vaut et pèse, et la folie de mon dessein. C'est prou que mon jugement ne se déferre point, duquel ce sont ici les *Essais*» (II, 17 *De la présomption* 514-515 AC)<sup>37</sup>.

### III. Les majuscules

La seconde difficulté tient dans la simple, nette et indiscutable volonté de l'écrivain de faire travailler la langue dans un sens inusité et qui se marque par l'emploi de majuscules de scansion. Ces majuscules découpent le texte, infléchissent ou soulignent un aspect de la phrase sans le recours habituel à la ponctuation qui constitue le moyen habituel de la scansion (pause, exclamation, arrêt, interrogation, etc...) d'un texte. Ces majuscules n'obéissent à aucune règle syntaxique, elles peuvent intervenir après un point-virgule, une virgule ou un deux points.

Tout lecteur observe, en effet, dans ce manuscrit des milliers de corrections autographes portant sur les majuscules. Personne «n'a compris le travail fin de Montaigne sur les majuscules. L'écrivain utilise pour moduler sa phrase la ponctuation associée à la majuscule. Si bien que l'emploi de la majuscule est possible derrière toute ponctuation. Ce qui a pour effet de doubler les possibilités de modulation du prosateur. Nous sommes en présence d'un admirable travail prosatique, où se constitue la prose oratoire de l'âge classique. Les ignorer est grave; c'est se condamner à ne jamais les voir, à ne jamais les étudier, à ne jamais les comprendre. Nous nous priverions d'une des parties les plus instructives de ce testament d'écrivain» (C. Blum, p. 14)<sup>38</sup>. Or, M. de Gournay précède tous les autres éditeurs puisque son édition comme les suivantes, transcrit parfois ces majuscules, parfois non. La seule édition qui en tienne rigoureusement compte est celle d'A. Tournon qui choisit d'éditer l'E.B tel quel, avec toutes ses retouches autographes de segmentation. N'est-il pas troublant de constater que 95 respecte dans des proportions très inégales cette nouveauté?<sup>39</sup> Pour lui, c'est un argument décisif con-

<sup>37</sup> Comme on l'aura remarqué, nous inscrivons les couches dans le texte.

<sup>38</sup> BLUM C. «L'histoire des *Essais* à travers les âges: histoires d'un sinistre», in: BLUM C. & TOURNON A. (éds), *Editer les Essais* (Actes du Colloque tenu à l'Université de Paris IV-Sorbonne, les 27 et 28 janvier 1995), Paris, 1997 pp. 3-20.

<sup>39</sup> A. Tournon a analysé ce phénomène dans divers articles (cf. «La segmentation du texte: usages et singularités», in: BLUM C. & TOURNON A. (éds), *op.cit.* note 37, pp. 175-196. La note 1 mentionne d'autres articles). Ainsi pour le livre III, les majuscules

tre l'édition de M. de Gournay: «Ajoutons que l'hypothèse couramment avancée, selon laquelle l'édition de 1595 serait conforme à une copie contrôlée et approuvée par Montaigne (l'exemplaire de Bordeaux faisant alors figure de brouillon), ne tient pas contre le reproche adressé ici à cette édition: on ne saurait imaginer, sans le moindre document à l'appui, que l'écrivain ait fait supprimer, au mépris de ses propres consignes, des milliers de retouches qu'il avait minutieusement inscrites sur le prétendu brouillon. Si la copie dont disposait Langelier ne comportait que la moitié de ces retouches, elle devait être posthume, donc sans garantie. Si elle les comportait toutes, les éditeurs ne s'y sont pas conformés. Dans les deux cas, la version imprimée en 1595 ne peut être considérée comme fidèle» (pp. 31–32).

Cet argument n'est même pas mentionné par les éditeurs de la Pochotèque et donc, encore moins réfuté.

### *Conclusion*

Peut-on prendre pour base d'une édition des *Essais*, le travail de M. de Gournay de 95? Au niveau philologique, la réponse, pour le moment, ne peut être que négative, car nous ne possédons pas les preuves matérielles que cette édition surpasse ou celle de l'E.B ou celle 98. En outre, même critique, elle ne pourra qu'handicaper le travail d'interprétation du texte. En effet, elle déplace le centre du livre I, c'est-à-dire la mémoire de la mort de l'ami et traite avec négligence les majuscules autographes, c'est-à-dire la scansion de la pensée telle que l'a imaginée son auteur. Editer 95 comme texte de base d'une édition critique revient donc à se passer de ces éléments au moment de l'appréciation du texte.

### *IV. Les couches et la philosophie des Essais*

Cette édition propose en outre d'éliminer les couches qui découpent habituellement le texte des *Essais*. Pour bien comprendre leur importance, nous retracerons d'abord rapidement leur histoire. Puis, comme ce point nous

qui dessinent la nouvelle segmentation du texte sont diversément reprises. Le taux de retouches respectées est de «33% pour le chapitre I, 28% pour le ch. II, 38% pour le ch. III, 43% pour le ch. IV, 51 pour le ch. V» (Tournon, p. 80, in: «Mouches en lait: l'inscription des lectures», in: N. PEACOCK & J. SUPPLE (éds), *Les Essais de Montaigne, Méthode(s) et méthodologies*, Paris, 2001 (H. Champion), pp. 75–90). Voir A. Tournon, p. 41 [in «Le «bon Ange» et le bon usage: Montaigne au Purgatoire», in: ARNOULD J.-C. (éd.), *op.cit.* note 19, pp. 39–54, pour un comptage légèrement différent des deux premiers *Essais* du livre III. Pour les six derniers *Essais*, la segmentation «est assez bien reproduite par l'éditeur: son taux de fidélité, dans l'ordre des chapitres, est de 75%, 74%, 76%, 65%, 70% et 76,6%» (*ibid.* p. 81). Il faut toutefois préciser que Montaigne avait corrigé moins intensément sa segmentation dans ces six derniers chapitres à tel point que «l'éditeur ou le copiste» s'avise d'ajouter des majuscules qui ne figurent pas dans l'E.B! (*ibid.*)

paraît le plus décisif, nous nous interrogerons sur leur sens au sein même de «la marche [ou démarche] peu étudiée» (*Au Lecteur*) de Montaigne. La philosophie de l'essai est indissociable d'un mouvement de pensée qui s'inscrit, persiste et signe à travers les strates du temps, comme un témoignage des expériences de leur auteur et de son scepticisme entêté.

#### *L'histoire des couches*

A. Compagnon<sup>40</sup> s'attache à retracer la naissance des couches. Elles sont une innovation de F. Strowski. Ce dernier, influencé par son maître F. Brunetière, aurait pensé à ce stratagème afin de rendre compte l'évolution de la pensée de Montaigne. Brunetière rêvait d'ailleurs d'une édition tricolore des *Essais* afin de mieux saisir le génie en train de se faire. P. Villey reprendra cette idée à son compte en analysant les sources des *Essais* pour en faire une thèse célèbre: l'évolution de la pensée de Montaigne. Même si à parler d'évolution, la téléologie n'est jamais loin, cette thèse a au moins le mérite d'attirer l'attention sur «une problématique qui rénove son objet: là où l'on voyait jusqu'alors une accumulation de propos disparates, elle décèle les contours et les bifurcations d'une recherche – un travail, sous-jacent à ses produits»<sup>41</sup>. La suite des recherches sur Montaigne oscillera entre une tentative de reconstruction des *Essais* (H. Friedrich et J. Starobinski)<sup>42</sup> et une insistance sur l'aspect fragmentaire irréductible à une totalisation de la démarche de l'essai (Pouilloux, Tournon)<sup>43</sup>. Pour ces derniers, la seule cohérence des *Essais*, c'est la recherche qui promet que rien n'est jamais acquis à l'homme.

A. Compagnon (*ibid.*) lie en outre le découpage du texte au rejet de l'édition de Marie de Gournay, car «l'exemplaire de Bordeaux permet de suivre matériellement la manière de composer de Montaigne, il devait bénéficier d'un préjugé favorable dès lors que l'idée des étapes de la pensée de Montaigne l'emportait» (p. 27). Nous sommes en présence de deux affirmations:

1. Editer les *Essais* avec des couches répond à une «intention herméneutique» (*ib.*): l'évolution linéaire de la pensée de Montaigne.

2. Cette démarche aboutit à préférer l'exemplaire de Bordeaux au texte canonique de M. de Gournay (*ib.*).

Ces deux points peuvent être aisément réfutés. Le deuxième surtout, car rien n'empêche de collationner les différences entre l'édition de 1580, 82, 88 et 95 et de noter comme «C» toutes les différences observées par 95.

<sup>40</sup> COMPAGNON A. «Préface. Le Montaigne de Ferdinand Brunetière», in: F. BRUNETIÈRE, *Etudes sur Montaigne (1898–1907)*, Paris, 1999, (H. Champion).

<sup>41</sup> TOURNON A. *Montaigne en toutes lettres*, Paris, 1988 (Bordas), p. 169.

<sup>42</sup> FRIEDRICH H. *Montaigne [1949]*, Paris, 1968 (Tel Gallimard), trad. R. ROVINI. J. STAROBINSKI, *op.cit.* note 34.

<sup>43</sup> POUILLOUX J.-Y., lire les «*Essais*» de Montaigne, Paris, 1969 (F. Maspero). TOURNON A., *Montaigne, la glose et l'essai [1983]*, Paris, 2000, (H. Champion).

La première objection n'a rien à voir avec une critique philologique, car marquer les couches ne change pas la lettre du texte, mais permet juste de mettre à la portée de toute le monde, la possibilité d'une lecture génétique. Toutefois, A. Compagnon souligne fort à propos un danger sous-jacent à l'établissement des couches: former l'image d'une évolution linéaire de la pensée de Montaigne. Elles peuvent néanmoins marquer, dans le texte même, la quête, la recherche infinie d'une pensée qui ne se contente pas de la vérité. Dès lors, les couches ne montrent pas une pensée qui va en se corrigeant, mais en affirmant toujours plus les provocations<sup>44</sup>. Comme le dit O. Millet: «il faut particulièrement tenir compte du fait que les *Essais*, à travers leurs éditions successives et les strates qui en composent peu à peu le texte, signalent et enregistrent les réactions qu'ils ont progressivement provoquées chez les premiers lecteurs. En particulier, dans la couche C, Montaigne dialogue avec eux, pour réorienter les attitudes et les jugements du public (...). L'autodépréciation ironique, la provocation, l'explication et l'«excuse» apologétique alternent, dans un souci constant de corriger ensemble, en rapport l'un avec l'autre, et le texte et le regard du lecteur» (*op.cit.* note 18, p. 5)<sup>45</sup>. Les ajouts de Montaigne sont bien inspirés par des intentions herméneutiques qui renvoient à une nouvelle philosophie: la philosophie de l'essai. Il importe de tenter d'en saisir les contours les plus marquants afin de pouvoir apprécier à sa juste mesure le mouvement d'une pensée qui se crée au fur et à mesure des événements qu'elle rencontre.

### *La philosophie de l'essai*

Que sait-on, au juste, de la démarche de Montaigne? Quelles indices nous permettent de l'identifier? Nous choisissons de porter notre réflexion sur trois aspects qui dénotent la pensée à l'œuvre dans les *Essais*: leur titre, la poétique et la pensée du bonheur qui y sont mises en marche, selon la métaphore d'*Au Lecteur*.

<sup>44</sup> Comme le dit Montaigne lui-même: «Je hais cet accidental repentir que l'âge apporte. Celui qui disait anciennement être obligé aux années, dequoi elles l'avaient défait de la volupté, avait autre opinion que la mienne» (III, 2 *Du repentir* 59–60 B). Par ailleurs, ce refus du repentir invite à une éthique dont le slogan se formule quelques lignes plus bas: «si j'avais à revivre, je revivrais comme j'ai vécu: ni je plains le passé, ni je ne crains l'avenir». Un admirateur passionné de Montaigne en fera la pierre de touche de son éthique, sous le concept de l'éternel retour.

<sup>45</sup> Une autre analyse de ce type peut se lire sous la plume de G. NAKAM «La «dernière main de Montaigne et la découverte de «l'essai» dans ses métamorphoses (contenu et esthétique des additions C)», in: ZINGUER I. (éd.) *Le lecteur, l'auteur et l'écrivain, Montaigne 1492–1592–1992* (Actes du colloque international d'Haïfa), Paris, 1993 pp. 211–224. Il va de soi qu'il suffit d'ouvrir n'importe quel bon livre consacré aux *Essais* pour que le rapport entre les couches soit thématiqué.

*Pourquoi ce titre? (Introduction à la philosophie de l'essai)*

Le livre dont nous parlons possède un titre: les *Essais*. Ce mot était très nouveau pour désigner une entreprise de pensée. C'est pourquoi, il fut déformé rapidement. Juste Lipse parle dans une lettre du 25 mai 1583 du «livre français de Michel de Montaigne intitulé *Goûts*» (cité, in: O. Millet, *ibid.*, p. 51). Antoine de Laval s'insurge dans les annotations qu'il appose à l'essai 10 du livre I de son exemplaire des *Essais* (édition 1595) :

«De ce mot {Essay} je tire un argument que Lipsius et ses semblables étrangers qui n'entendent pas nostre langue, ont mal rendu le tître d'Essays par Gustus en latin qu'ils ont prins et mal de *pregustare* qui est l'Essay qui faict le gentilhomme servant devant le roy, cela s'appelle bien Essay. Mais les *Essais* de ce livre signifient autre chose que gouter. Il a entendu *Conatus* comme dict le Poëte<sup>46</sup> *quicquid conabar dicere versus erat*. Tout ce que j'essayois à dire estoit vers, c'est à dire essayer, tenter pour voir s'il ne reussiroit à escrire, faire des livres, comme pour les apprentiz. Ils s'essoient à faire un ouvrage. C'est un mot icy qui marque la modestie de l'auteur qui se moque des grands faiseurs de livre» (O. Millet, cité p. 130).

Les *Essais* ne sont pas le livre d'un courtisan, mais d'un apprenti qui ne néglige pas les leçons des maîtres, mais qui n'en fait pas pour autant une parole d'évangile. D'un apprenti qui ne cesse point sa recherche, qui ne parviendra jamais à la maîtrise du savoir :

«On me fait haïr les choses vraisemblables quand on me les plante pour infaillibles. J'aime ces mots, qui amollissent et modèrent la témérité de nos propositions: «à l'aventure», «aucunement», «quelque», «on dit», «je pense», et semblables · et si j'eusse eu à dresser des enfants, je leur eusse tant mis en la bouche, cette façon de répondre: enquêtante, non résolutive – «Qu'est-ce à dire ? Je ne l'entends pas ... Il pourrait être ... Est-il vrai » – qu'ils eussent plutôt gardé la forme d'apprentis à soixante ans, que de représenter les docteurs à dix ans: comme ils font. Qui veut guérir de l'ignorance, il faut la confesser. (c) Iris est fille de Thaumantis» (III, 11 *Des boiteux* 374 BC).

Cette pensée du doute fait de l'affirmation de l'ignorance un principe éthique. En effet, ce passage est précédé cinq lignes plus haut de cette déclaration:

«il s'engendre beaucoup d'abus au monde – ou pour le dire plus hardiment, tous les abus du monde s'engendrent, de ce qu'on nous apprend à craindre de faire profession de notre ignorance».

Le titre du livre condense donc le fond de la démarche de Montaigne. C'est un «livre *in fieri*, qui se définit dans son devenir même»<sup>47</sup>.

<sup>46</sup> OVIDE, *Tristes*, IV, 10, v. 26 [note d'O. Millet]

<sup>47</sup> GARAVINI, *Monstres et chimères*, *op.cit.* note 11, p. 83.

*La poétique*

Le titre de l'œuvre peut être considéré comme un emblème de l'entreprise de Montaigne. Ainsi y fait-il allusion quand il s'explique sur le sens de sa démarche d'écriture. Nous ne pouvons que la paraphraser, en soulignant là tel détail, en amplifiant ici telle allusion.

«Laisse, lecteur, courir ce coup d'essai, et ce troisième allongail du reste des pièces de ma peinture. J'ajoute, mais je ne corrige pas. Premièrement, parce que celui qui a hypothéqué au monde son ouvrage, je trouve apparence qu'il n'y ait plus de droit. Qu'il die<sup>48</sup>, s'il peut, mieux ailleurs, et ne corrompe la besogne qu'il a vendue. De telles gens, il ne faudrait rien acheter après leur mort · Qu'ils y pensent bien, avant que de se produire: Qui les hâte? (c) Mon livre est toujours un. Sauf qu'à mesure qu'on se met à le renouveler, afin que l'acheteur ne s'en aille les mains du tout vides, je me donne loi d'y attacher, comme ce n'est qu'une marqueterie mal jointe, quelque emblème supernuméraire. Ce ne sont que surpoids, qui ne condamnent point la première forme, mais donnent quelque prix particulier à chacune des suivantes par une subtilité ambitieuse. De là toutefois il adviendra facilement qu'il s'y mêle quelque transposition de chronologie – Mes contes prenant place selon leur opportunité, non toujours selon l'âge. (b) Secondement, que pour mon regard, je crains de perdre au change. Mon entendement ne va pas toujours avant, il va à reculons aussi: Je ne me défie guère moins de mes fantaisies pour être secondes ou tierces, que premières · ou présentes, que passées. Nous nous corrigeons aussi sottement souvent comme nous corrigeons les autres. Mes premières publications furent l'an 1580. Depuis, d'un long trait de temps je suis vieilli, mais assagi je ne le suis certes pas d'un pouce. (c) Moi asteure<sup>49</sup> et moi tantôt sommes bien deux. Mais quand meilleur je ne puis dire. Il ferait beau être vieil si nous ne marchions que vers l'amendement. C'est un mouvement d'ivrogne, titubant, vertigineux, informe · ou des joncs que l'air manie casuellement selon soi. Antiochus avait vigoureusement écrit en faveur de l'Académie, il prit sur ses vieux ans un autre parti: lequel des deux je suivisse, serait-ce pas toujours suivre l'Antiochus? Après avoir établi le doute, vouloir établir la certitude des opinions humaines, était-ce pas établir le doute, non la certitude? Et promettre, qui lui eût donné encore un âge à durer, qu'il était toujours en terme de nouvelle agitation – non tant meilleure, qu'autre?» (III, 9 *De la vanité*, pp.276-7)<sup>50</sup>.

<sup>48</sup> L'édition 95 normalise et donne: «qu'il dise ...»

<sup>49</sup> à cette heure

<sup>50</sup> Rien que pour ce passage, on compte, sans prendre en compte la ponctuation, quatre différences avec EP., dont trois majeures: 1. «marqueterie mal jointe» est mise entre parenthèse 2. Gournay propose une interpolation et donne: «les autres. *Je suis vieilli de nombre d'ans*, depuis mes premières publications ... » 3. «Secondement à cause que pour mon regard ... » 4. Et enfin, une différence lexicale (jonchés plutôt que joncs). Jonchés est un jeu comparable à notre «Mikado», comme le signale les éditeurs

Ce passage résume la geste poétique des *Essais*. L'écriture n'est pas dissocié d'une recherche sans fin, d'une quête infixe qui dissout les valeurs. L'homme ne doit pas se réformer, mais s'abandonner au changement. La belle totalité du bien n'a plus d'assiette pour assurer la pérennité de ses prétentions. Elle va titubante, ivre. Le mouvement du devenir (tantôt tel à cette heure ...) implique en retour une écriture à «sauts et gambades» (III, 9 323 B) dont les morceaux ne sont pas totalisables: «marqueterie mal jointe». Le doute ne se résorbe dans une nouvelle certitude. C'est pourquoi il n'y a pas de «terme en nouvelle agitation». Rien, ni personne n'est meilleur sinon autre. Le devenir charrie la différence et dévoie par le doute, toutes les tentatives d'assurer le jugement en une assiette stable. Cette forme particulière de scepticisme corrélié au devenir n'est-elle pas l'excuse d'un esprit faible qui ne sait plus se déterminer? Pour répondre à cette objection Montaigne met en garde, quelques pages plus loin, contre les tentatives de réduction de son affirmation du changementaux caprices d'un esprit sénile ou aux contradictions insoupçonnées par son auteur,

«Je m'égarerai · mais plutôt par licence que par mégarde. Mes fantaisies se suivent · mais parfois c'est de loin · Et se regardent, mais d'une vue oblique (...) (c) C'est l'indiligent lecteur qui perd mon sujet, non pas moi: il s'en trouvera toujours en un coin quelque mot qui ne laisse pas d'être bastant quoiqu'il soit serré. (b) J'aime l'allure poétique, à sauts et gambades. (c) C'est un'art, comme dit Platon, légère, volage, démoniacle. (b) Et vais au change indiscrettement et tumultuairement. (c) Mon style et mon esprit vont vagabondant de même. (b) Il faut avoir un peu de folie, qui ne veut avoir plus de sottise, (c) disent et les préceptes de nos maîtres et encore plus leurs exemples» (III, 9 322-323 BC)<sup>51</sup>.

L'image d'un Montaigne qui ne sait pas ce qu'il fait ou qui n'a pas sérieusement mesuré les conséquences de son scepticisme est celle d'un indigent lecteur. Montaigne assume, persiste et signe. Ce rapport au doute s'accompagne d'ailleurs de conséquences éthiques dont la plus frappante est celle d'une nouvelle image du bonheur et du temps.

#### *La pensée du bonheur*

Le temps et le bonheur ont partie liée. La maîtrise objective du temps n'appartient pas à l'homme. La durée ne peut être arraisonnée. L'être humain est traversé par le temps. Il doit s'en accommoder? Non, car ce serait faire de lui une pure puissance passive. S'il ne peut maîtriser la fuite éperdue des heures et des jours, au moins peut-il investir cette parcelle de temps qui se dérobe pas à sa vie, l'instant. A une maîtrise entendue du côté quantitatif ou étendu

(n. 7, p. 1505). Nous nous parlons même pas de la normalisation de «die» en «dise» et de asteure en «à cette heure».

<sup>51</sup> Dans le passage que nous avons tu, Montaigne dit explicitement que les titres de ces chapitres «n'en embrassent pas toujours la matière» et légitime sa pratique par celle Plutarque ou de Platon.

du temps, l'arraisonnement des heures, Montaigne substitue l'empire du présent, la vie intensive de l'instant. On ne peut excéder cet instant qui me marque ou m'affecte de douleur, de peine, mais aussi de joie. Alors que la maîtrise de l'étendue du temps fait principalement appel à une maîtrise rationnelle, vivre le présent dans son intensité ne passe pas par une appréhension intellectuelle, mais par l'expérience.

On passe ainsi d'un moi qui s'expérimente à la bonne heure à un temps du bonheur. Montaigne affirme un devenir tourbillonnant où la flèche du temps n'indique plus la mort pacifiée du héros philosophe, mais se replie pour entraîner l'homme dans le tourbillon de la vie.

Croit-on que pour réussir sa vie, il ne faut pas perdre son temps? Montaigne répond en disqualifiant la conception du temps qui fonde cette question. En effet, perdre son temps constitue une véritable catastrophe, si l'on se situe dans une conception quantitative du temps.

«Nous sommes de grands fols: «Il a passé sa vie en oisiveté», disons-nous, «Je n'ai rien fait d'aujourd'hui» – Quoi? avez-vous pas vécu? C'est non seulement la fondamentale, mais la plus illustre de vos occupations. – «Si on m'eût mis au propre des grands managements, j'eusse montré ce que je savais faire» – Avez-vous su méditer et manier votre vie, vous avez fait la plus grande besogne entre toutes» (III, 13 *De l'expérience* 492 C)<sup>52</sup>.

A cette version du temps quantitatif, Montaigne oppose une conception du temps comme intensité où l'instant, le *kairos*, devient le moment de la réalisation du bonheur:

«Notre grand et glorieux chef-d'œuvre, c'est de vivre à propos» (III, 12 492 C).

### *Vivre au présent*

Mais ce temps discontinu peut aussi déboucher sur une questions angoissante. Comme être heureux, puisque rien n'est assuré, puisqu'il n'est pas sûr qu'on retrouve demain ce que l'on acquiert aujourd'hui? Montaigne répond par une approche du temps qui n'est pas inféodé à l'éternité, mais qui en est libéré dans l'affirmation du devenir: «nous n'avons aucune communication à l'être» (II, 12 434 A). Cette béance ontologique se répercute sur la pensée de la mort. La mort n'est rien. Elle ne signifie rien.

«Il m'est avis que c'est bien le bout, non pourtant le but de la vie» (III, 12 *De la physionomie* 405 C).

En effet,

«la mort se mêle et confond, partout, à notre vie» (III, 13 482 B).

Si la mort est consubstantielle à la vie, elle est purement naturelle. Si nous ne craignons pas de vivre, pourquoi craindre de mourir?

<sup>52</sup> Dans un souci de légèreté, j'ai volontairement supprimé un signe diacritique (>) dont l'antécédent (<) provient de la phrase qui précède la citation. Ce signe s'inscrivait ainsi dans la phrase: « – Quoi? avez-vous pas vécu? C'est non > seulement ... » et sert à marquer la phrase restituée depuis 95.

«Et puis nous autres sottement craignons une espèce de mort, là où nous en avons déjà passé et en passons tant d'autres» (II, 12 436 A).

Comme il n'y pas une mort, mais des morts, elle implique en retour une multiplicité de la naissance. La mort débouche sur la naissance qui débouche sur la mort dans une palingénésie universelle. Cet éternel retour n'intéresse toutefois pas Montaigne pour sa dimension métaphysique, mais en tant qu'il se répercute, qu'il se plie sur le monde, notre monde, notre vie. La mort fait partie de la nature. Le mouvement n'a pas de fin. «Le monde n'est qu'une branloire pérenne» (III, 2 *Du repentir* 43 B) sans origine ni but. Nous ne pouvons jamais sortir de ce mouvement,

«parce que toute humaine nature est toujours au milieu entre le naître et le mourir» (II, 12 434 A).

Par conséquent,

«nous n'avons aucune communication à l'être» (*ib.*)<sup>53</sup>.

La nature, notre monde dont l'être humain ne peut s'extraire, est coupé de toute transcendance ontologique, ou théologique puisque la suite de la conclusion de l'*Apologie* fait coïncider l'être et Dieu. Nous n'avons aucune communication avec Dieu qui est éternel et immuable. Quant à l'être humain, il s'expérimente pris dans le flux de la nature, sans possibilité de connaître fermement quoi que ce fût, ne disposant d'aucun sol ferme pour asseoir l'assiette de son jugement. Le devenir est par nature indécidable.

«La constance même n'est autre chose qu'un branle de plus languissant. Je ne puis assurer mon objet. Il va trouble et chancelant, d'une ivresse naturelle. Je le prends en ce point, comme il est, en l'instant que je m'amuse<sup>54</sup> à lui. Je ne peins pas l'être. Je peins le passage: Non un passage d'âge en autre, ou comme dit le peuple «de sept en sept ans» · mais de jour en jour, de minute en minute» (III, 2 *Du repentir* 43 B).

On ne peut pas préjuger du mouvement, sinon il faut induire des lois qui l'expliquent – et Montaigne lutte dans son dernier essai (III, 13 *De l'expérience*) contre toute tentative d'induction causale parce que cette dernière suppose un appauvrissement de l'expérience par ses réductions à une généralité. L'expérience, comme l'événement dont elle découle, est toujours singulière. Par conséquent, la pensée n'est pas acquise pour toujours, éternelle, car elle dépend de l'expérience. On en prend conscience *hic et nunc*, dans la vérité de l'instant de l'expérience qui influence l'appréciation de

«l'état de ta condition entière, et en bien et en mal. Et en *même jour*, une très allègre tantôt, tantôt insupportable» (III, 13 468 B, je souligne).

Cette indécision («tantôt, tantôt») fissure l'homogénéité du jour, du temps, et nous introduit de plein pied dans la thématique de la temporalité de la vie

<sup>53</sup> Ces deux citations sont prises au début la conclusion de l'*Apologie* qui consiste une citation libre ou une réécriture d'un passage de Plutarque tiré de *De E apud Delphos* (*De l'E de Delphes*).

<sup>54</sup> s'occuper, s'attarder à

heureuse. Notre condition fondamentale est celle de l'expérimentation du mélange des contraires «en un même jour, très allègre tantôt, tantôt insupportable». L'être humain est un chiasme.

L'expérience dessine une nouvelle image de la vie qui rend justice au devenir.

«Notre vie n'est que mouvement» (III, 13 472 B).

La vie coïncide avec le mouvement. Le devenir change tout – tout le temps. Même le goût varie selon les heures,

«Qui m'assurerait que le goût ouvert que j'ai ce matin, je le retrouve encore à souper? ...

Ce devenir invite à vivre selon le *kairos*.

... Prenons, surtout les vieillards, prenons le premier temps opportun qui nous vient» (III, 13 484 C).

Pourquoi écrire des *Essais*? Pourquoi s'efforcer d'essayer de plier à soi les enseignements illustres des auteurs antiques? L'imitation serait tellement plus facile, tellement moins exigeante. Mais finalement, elle ne nous permettrait pas d'éprouver la joie, le plaisir de vivre, ici et maintenant, cette vie:

«Il n'est rien si beau et légitime que de bien faire l'homme et dûment, Ni science si ardue que de bien et naturellement savoir vivre cette vie» (III, 13 495 B).

«Notre grand et glorieux chef-d'œuvre, c'est de vivre à propos» (III, 12 492 C).

*Conclusion: «eundo vires acquirit»*

Même si elle arrivait à résoudre les épineux philologiques que nous avons évoqués dans notre première partie, une édition critique de 1595 handicaperait le travail herméneutique sur le texte des *Essais*, car elle ne permettrait plus d'apprécier la célébration de l'amitié au centre de l'entreprise d'écriture et de pensée du premier livre. De même, elle ne permettrait pas au lecteur d'apprécier le travail innovateur que Montaigne effectue sur la langue. Or, les *Essais* constituent l'exemple du livre où l'écriture se fait l'écho de la pensée, et réciproquement, l'écriture fait naître de nouvelles impulsions de pensée.

Les *Essais* sont un livre fourmillant d'idées. Jamais l'expression, événement de pensée n'aura parue plus appropriée. En faisant passer l'événement dans la pensée, la pensée devient un événement. Autant fragile et éphémère que celui-ci. Toujours à recommencer. A essayer d'y voir plus clair.

Montaigne ne se contente pas d'élaborer la théorie de l'expérience du présent. Il la fait passer dans son livre, elle résonne dans son écriture. Sa vie, son livre augmente au fil du temps et des rencontres. Telle expérience, telle lecture inspire telle nuance, tel développement dans l'essai, à l'infini de la vie.

«Qui ne voit que j'ai pris une route par laquelle, sans cesse et sans travail, j'irai autant qu'il y aura de l'encre et du papier» (III, 9 247 B).

Les *Essais* sont le récit d'une expérimentation du bonheur donné dans l'instant. C'est pour cela que Montaigne n'a pas besoin d'inscrire sa pensée dans une durée qui viendrait en unifier les moments différents. Il peut écrire par à-coups, puisant ses ressources dans la jouissance passagère, insistante, d'être vivant, augmentant ses forces à mesure même du chemin, S'essayant à vivre heureux. *Mobilitate viget*<sup>55</sup>. Le mouvement est sa vie<sup>56</sup>.

<sup>55</sup> *Enéide* IV, 175.

<sup>56</sup> Ce qu'exprime à sa façon Marie de Gournay, parfaite disciple, dans ses éditions toujours en mouvement. Hélas, comme on le susurre parfois *a capella*: Philologie a divorcé de Mercure.